



Décision du Maire N° 11/2022

Nos réf : SR/HT/DB/MCR

Objet : Passage à taux fixe du contrat de prêt n°5678161 signé le 15/01/2019 auprès de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté

Le Maire de la Commune de Bavans – 25550

- Vu le Code Général des Collectivités et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
- Vu la délibération en date du 11 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal de Bavans (25550) a délégué à son Maire, et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en la chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article 2122-22 et dans les conditions prévues à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant que Madame le Maire est autorisée à procéder, dans les limites de 500 000,00 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

- Considérant les éléments suivants :

La commune a contracté un emprunt (n° 5678161) d'un montant de 1 000 000.00 € le 15/01/2019 auprès de la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté (CEBFC) aux conditions suivantes :

- Taux variable et indexé sur le taux du livret A (soit 0.75 % à la date de signature du contrat de prêt) avec une majoration de 0.24%, soit un taux de 0.99 %
- 300 échéances trimestrielles avec amortissement progressif
- Frais de dossier de 0.10 % du capital emprunté, soit 1 000.00 €


Le taux applicable au capital restant dû a évolué avec celui du livret A durant ces dernières années et s'est appliqué et s'appliquera en octobre 2022 de la manière suivante pour les échéances trimestrielles :

- Taux de 0.99% pour les échéances des 25/10/2019, 25/01/2020 et 25/04/2020
- Taux de 0.74 % pour les échéances des 25/07/2020, 25/10/2020, 25/01/2021, 25/04/2021, 25/07/2021, 25/10/2021, 25/01/2022 et 25/04/2022
- Taux de 1,24% pour les échéances des 25/07/2022 et 25/10/2022

Dans le contrat de prêt, l'article n° 8 nommé « option de passage en taux fixe » permet à tout moment à l'emprunteur d'opter à chaque échéance pour un passage à taux fixe sur la totalité du capital restant dû, aux conditions du moment pratiquées par le prêteur, sans nouveau contrat ni nouvelle délibération, avec préavis d'un mois.

Vu le contexte financier international et les annonces du gouvernement relative à une évolution importante du taux de rémunération du livret A pour répondre à l'inflation, la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté a été sollicitée pour émettre une offre de passage à taux fixe dès le 02/02/2022.

Une offre avec un taux fixe à 1.73% nous est parvenue le 01/04/2022, conformément à l'article n° 8 du contrat de prêt.

Envoyé en préfecture le 07/10/2022	
Reçu en préfecture le 07/10/2022	
Affiché le	
ID : 025-212500482-20221004-2022DEC11-AU	



Cette offre a été signée le 07/04/2022 et nous étions en attente d'une validation définitive de celle-ci par la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté. Cette validation est intervenue le 27/09/2022.

DECIDE

Article 1^{er} : de valider le passage à taux fixe du contrat de prêt n°5678161 contracté auprès de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté.

Le nouveau taux fixe de 1.73% s'appliquera à partir de l'échéance du 25/01/2023.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune qui aura à en connaître lors de sa prochaine séance.

Expédition en sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de Montbéliard.

Fait à Bavans le 04/10/2022

Le Maire,
Sophie RADREAU



Décision certifiée exécutoire
Publiée sur papier le : 07/10/2022
Publiée sur site internet le : 07/10/2022

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 025-212500482-20221004-2022DEC11-AU